

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XIX

29^e Année — N° 1

PRINTEMPS 1966

121

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, rue du Palais
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, rue Voltaire
Carcassonne

TOME XIX

29^e Année — N° 1

PRINTEMPS 1966

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 5 F par an — Prix au Numéro : 1,30 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne.

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

(Tome XIX - 29^e Année - N° 1 - Printemps 1966)

SOMMAIRE

JEAN NOUGARET

Documents de maréchalerie dans l'Hérault.

Abbé JEAN ABÉLANET

*Une singulière confrérie : la confrérie de Saint-Corneille
(Rivesaltes, Pyrénées-Orientales).*

RAYMONDE TRICOIRE

Folklore des plantes pyrénéennes : l'ail.



NOTES

URBAIN GIBERT

Les jeux de l'aigle et du serpent.

SIMONE BRISSAUD

Il existe encore des Géants.

JOSEPH MAFFRE

*Le Mic-Mac (Lo Mica-Maca)
(Conte populaire audois).*



BIBLIOGRAPHIE

- René NELLI : *Le Musée du Catharisme* (U. Gibert).
- René NELLI : *Le roman de Flamenca ; un art d'aimer occitanien du XIII^e siècle* (U. Gibert).

Documents de Maréchalerie dans l'Hérault

Notre revue a déjà consacré quelques études aux enseignes de maréchaux ferrants, dont certains se dressent encore sur les façades de nos forges de village. Nous renvoyons notamment aux articles récents de Messieurs Noël Vacquié (Folklore, N° 117) et Urbain Gibert, (ibidem, N° 116) (1).

Cette forme, relativement ancienne, de publicité obéissait à quelques lois très simples ; il s'agissait évidemment de montrer ce dont le maréchal, qui était aussi forgeron et serrurier, pouvait être capable. Dans le domaine de la maréchalerie d'abord ; d'où la profusion de fers orthopédiques, dits « pathologiques » pour pieds malades ou mal conformés. Dans celui de la forge proprement dite ensuite. Le parti est alors plus décoratif : chevaux, figurines de Saint-Eloi, clefs, torsades et surtout feuillage, le plus souvent exécutés en tôle, mais parfois aussi forgés.

L'ordonnance de ces enseignes est fondée sur la symétrie : autour d'un gros fer central rayonnent des tiges ou des feuilles portant d'autres fers plus petits. Ces fers sont parfois disposés par rangées ; les deux dispositions peuvent aussi se combiner (2).

Les trois enseignes dont nous donnons plus loin la description, proviennent de l'Hérault et sont bâties toutes les trois selon le même principe. Une superposition de deux ou trois groupes de fers rayonnant (le plus important dans la partie inférieure), encadrés de motifs végétaux ou de volutes. A cela, l'artisan a ajouté fréquemment le cheval et le serpent.

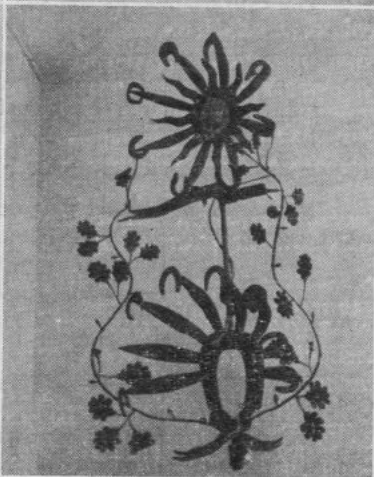
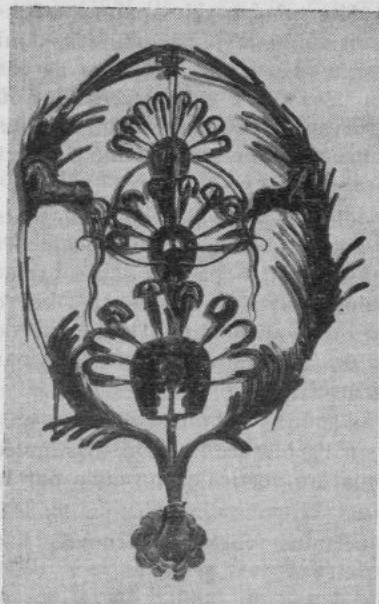
Si la présence du cheval est compréhensible sur une enseigne de maréchal-ferrant, celle du serpent reste plus obscure. Nous croyons y voir, pour notre part, une figuration du serpent d'airain forgé par Moïse dans le désert (Nombres, 21, 4).

Toutefois, nous tenons de Monsieur Saint-Etienne, Doyen de la Prévôté de Nice des Compagnons du Devoir du Tour de France, une autre explication de ce symbolisme, mais qui laisse cependant dans l'ombre l'origine de ce choix : le serpent serait « l'emblème du savoir professionnel de certains ordres compagnoniques ».

La première enseigne (planche I) provient du faubourg de Béziers où elle ornait la façade de la forge Baccou, « mère » de compagnons maréchaux-ferrants (3). Elle est du type « bouquet de St-Eloi ».

Un bras de fer, (bras droit), « habillé » d'une longue manche

II



IV

- I - Béziers, Musée du Vieux-Biterrois.
II - Collection CROUZET, Pézenas.
III - Pézenas, forge Sénégas.
IV - Pézenas, Musée de Vullod-Saint-Germain.
(Provenance : Florensac).

serrée au poignet, sort d'un motif circulaire, rappelant un nuage et tient deux immenses palmes se rejoignant au sommet ; certaines feuilles manquent.

A l'intérieur de l'ovale ainsi déterminé par les palmes, s'inscrivent les trois motifs rayonnant faits de plusieurs fers, dont nous avons déjà parlé. L'importance de ces motifs décroît de bas en haut. Chacun est formé d'un gros fer à cheval central d'où partent huit feuilles lancéolées servant de support à un fer plus petit, reproduction grandeur nature d'un fer réel destiné à palier telle ou telle malformation du sabot.

Le motif central est, à son tour, encadré par deux serpents dont celui de gauche décrit une boucle. A la base du fer-support un autre motif, linéaire et souple, soutient, à chacune de ses extrémités, l'effigie d'un cheval au galop, véritable petit chef-d'œuvre d'art populaire, par la nervosité du mouvement et la beauté de l'encolure. Au point de rencontre des palmes, deux clefs, liées par un ruban, évoquent l'art du serrurier.

Le tout était maintenu, outre le bras de fer scellé, par huit barres accrochées ainsi : quatre sur l'armature latérale, dissimulée par les palmes ; quatre sur l'armature verticale, masquée par la décoration centrale.

Parmi les fers représentés, certains types se retrouvent sur la plupart de nos enseignes. Ce sont :

Zone inférieure, de gauche à droite :

N° 3 : fer à planche à faux quartier pour pied à bleimes.

N° 4 et N° 6 : fers à planche pour talon sensible.

(Il ne nous a pas été possible d'obtenir des renseignements sur le curieux fer N° 5).

Zone intermédiaire :

N° 3 : fer pour pied plat dont la sole est remontée par suite de tassement).

N° 6 : fer à planche.

Zone supérieure :

N° 2 : fer pour protéger la fourchette.

La plupart de ces fers se retrouveront sur les deux autres enseignes.

C'est à Florensac (Hérault) que Messieurs Yvon Crouzet et Albert Allies achetèrent « il y a quelques années », la deuxième enseigne, pour en faire don au Musée de Vuillod-Saint-Germain, à Pézenas. Elle fut détachée de la façade d'une ancienne forge désaffectée depuis longtemps. (Planche 2).

Le système décoratif est sensiblement identique à celui de la précédente. Mais il n'y a plus maintenant que deux motifs rayonnant encadrés, cette fois, de feuilles de chêne. Là encore,

une main présente le « bouquet de Saint-Eloi ». Une banderole apparaît sous le gros fer central du groupe inférieur, formé également de huit feuilles lancéolées, terminées par autant de fers. (Le 2^e en partant de la gauche manque).

Le groupe supérieur est un motif solaire à 16 branches où les feuilles lancéolées portant les fers (au nombre de huit, dont un fer à pince), alternent avec des rayons flamboyants. L'astre est figuré par un visage humain. Un phylactère effacé est placé sous le groupe. Enfin, le serpent s'enroule, du haut vers le bas, autour de la tige centrale qui relie les deux groupes.

Nous trouvons la figuration de Saint-Eloi sur une troisième enseigne, restée en place, à Pézenas, rue Maréchal de Plantavit. (Planche 3). La forge, sur le toit de laquelle elle se dresse, appartient aux maréchaux-ferrants Lautier, puis Marsal, avant de devenir propriété de Monsieur Maurice Sénagas.

La même ordonnance en trois groupes superposés, d'importance inégale, mais toujours de huit fers chacun, se retrouve sur cette enseigne de facture moins soignée, cependant, que celle des deux autres.

Le gros fer central inférieur est en partie caché par les silhouettes en tôle de deux chevaux affrontés. Au sommet, la figurine du saint patron des artisans du métal, portant mitre et chasuble et tenant la crosse de la main droite. Le tout est encadré par de larges bandes de tôle repoussée, dont les courbes et les contre-courbes rappellent la rocaille du style Louis XV.

Il faut noter que les feuilles lancéolées se rattachent aux fers, non plus au centre, mais à l'extrémité inférieure droite.

Une autre caractéristique de l'art de ces enseignes est l'étagement en profondeur des groupes d'éléments qui les composent, et que la reproduction ne rend qu'imparfaitement. La bordure fait saillie, précédée elle-même par les figurines de chevaux ; avant la zone du fond, celle des gros fers-supports, se place une zone intermédiaire, celle des fers proprement dits. L'effet ainsi obtenu témoigne d'un sens poussé de la place des volumes dans l'espace et de l'équilibre des formes perceptibles surtout dans les enseignes de Béziers et de Florensac.

Mais Pézenas possède encore un autre document de maréchalerie. Il s'agit d'une collection de cent cinquante reproductions miniatures de fers à chevaux, mulets et bœufs, en acier pur poli à la lime, appartenant à Monsieur Yvon Crouzet. (Planche 4).

Monsieur Crouzet fut reçu compagnon maréchal du Devoir à Marseille en 1945, sous le nom de « Bordelais le Victorieux ». Son père, Auguste Crouzet, « Languedoc le Victorieux », avant sa mort maréchal à Vias (Hérault), reçu compagnon à Marseille, en 1883, le jour de la Saint-Eloi, fit trois fois le tour de France. Son « chef-d'œuvre » : cet ensemble de fers spéciaux, reproduisant,

dans un format inférieur à la vraie grandeur, des fers réels, présenté aujourd'hui dans une vitrine au fronton sculpté par Injalbert (5).

Ces quelques notes, très incomplètes, n'ont pas d'autre but que de signaler à l'attention des spécialistes et des amateurs d'art populaire certaines manifestations du travail du fer.

L'étude et le recensement des enseignes encore en place (dont la disparition s'amorce progressivement) ou déposées dans les musées régionaux, est à poursuivre comme le soulignait Monsieur Urbain Gibert.

L'intérêt présenté par ces enseignes est avant tout documentaire ; il serait en effet utile d'entreprendre l'examen vétérinaire complet de leurs fers qui, tous, peuvent s'appliquer à un cas pathologique précis.

De plus, leur dénombrement permettrait, peut-être, de faire apparaître des différences, des types, des variations de forme d'une région à l'autre...

Certaines sont de véritables « sculptures » métalliques, par l'ampleur de leur composition et la sûreté de leur technique. D'autres ne peuvent pas prétendre à la dignité d'œuvre d'art, parce que moins bien conçues ou d'exécution plus maladroite. Toutes possèdent ce charme des objets en rapport direct avec la terre, et ce pittoresque qui en font des pièces recherchées. Elles sont donc vouées au moins à la dispersion par achat et vente, plus rarement à la destruction complète. Leur recensement, leur classement ou l'inscription sur l'inventaire au titre d'objet mobilier, toute mesure de protection efficace, tel le dépôt au musée le plus proche, sont devenus indispensables.

Jean NOUGARET.

NOTES

(1) Il nous est particulièrement agréable d'adresser nos remerciements à Messieurs Saint-Etienne, J. Gondard, Y. Crouzet, M. Sénégas, F. Carou, pour l'aide qu'ils ont bien voulu nous apporter.

(2) Cf. Folklore, n° 116, art. cit., p. II.

(3) Béziers, Musée du Vieux-Biterrois.

(4) La tête du cheval qui l'orne est identique à celle voisinant sur le mur principal de la gare de Béziers, avec celle du « chameau » de Saint-Aphrodise.

(5) Monsieur Crouzet possède encore, intéressant la maréchalerie, un fer de 25 kilos qui servait d'enseigne à la forge familiale à Vias. Il fut « forgé à quatre marteaux avec l'essieu d'un tombereau... » dit un document qui ajoute : « Ce gros fer à éponge, évidé au marteau, a été fait le 24 juin 1895 à Vias (Hérault) ».

Le Musée du Vieux-Biterrois possède en outre une petite collection de fers et une deuxième enseigne, de très faibles dimensions et de moindre intérêt.

D'autres fers orthopédiques peuvent être vus dans la forge de Monsieur Sénégas, à Pézenas.

UNE SINGULIÈRE CONFRERIE :

LA CONFRERIE DE SAINT-CORNEILLE

(RIVESALTES P. O.)

La lecture, dans Folklore, de l'article sur « les Ermites » de la Haute-Vallée de l'Aude (1) m'a amené à faire un rapprochement avec une étonnante confrérie dont l'existence m'a été révélée par un cahier manuscrit qui se trouve aux archives de l'église paroissiale de Rivesaltes (P.-O.).

Voici d'abord ce texte, précédé du titre complet du cahier :

« Renseignements sur la construction de l'église de Rivesaltes pendant le dix-septième siècle, sur l'établissement des diverses confréries qui y avaient été érigées et sur d'autres faits concernant l'exercice du culte ; suivis du résumé des instructions faites par Monsieur l'abbé Guyon, pour la consécration des enfants de la ville de Perpignan à la Sainte Vierge. Fait et rédigé par Mademoiselle Emma Jaume Parès, âgée de 10 ans et demi, l'an 1841 (page 47). Confrérie de St-Blaise et de St-Sébastien. Confrérie de St-Corneille. L'étendard de cette confrérie représentait d'un côté le portrait de St-Blaise et celui de St-Sébastien de l'autre. On adjoignit à cette confrérie, sans pouvoir en fixer l'époque, celle des Cornards, qui avait St Corneille pour patron (2). Celle-ci avait un chef appelé « abat de mal govern », qui ressemblait beaucoup, mais avec moins de pompe et d'ostentation, à l'abbé des Cornards de Rouen ou d'Evreux, desquels il est fait mention dans le Glossaire de Ducange, tome I, pages 24 et 25, et dans le Dictionnaire historique des mœurs et coutumes des Français, tome I, page 561 et suivantes ; ceux-ci avaient pris Saint Barnabé pour patron, comme dans ce pays on avait Saint Corneille.

L'abat de mal govern, ou des Cornards, était nommé par le bailli (autorité représentant le seigneur féodal et qui rendait la justice en son nom) : il entra en fonction le 16 septembre, jour de la fête de St Corneille, les exerçait pendant trois ans ; il pouvait être réélu. Les trois derniers jours du Carnaval, il parcourait la commune, coiffé d'une espèce de casque ou de bonnet grotesque, portant à la main un bois ou corne de cerf avec lequel il faisait des signes de croix sur le front des confrères ; il portait sous le bras le registre de la confrérie qu'il consultait et en vertu

duquel il réclamait le montant des annuités que chacun des confrères devait verser ; il percevait le droit d'entrée à la confrérie, qui était de cinq ou six sols pour les pauvres et de dix sols pour les plus aisés. Ces diverses sommes étaient transcrites sur ce registre et l'argent remis au marguillier trésorier.

L'abat de mal govern était suivi d'un nombre considérable de personnes de tout sexe et de tout âge, surtout des enfants qui chantaient des chansons dont les refrains ou les couplets étaient presque toujours des satires, des platitudes ou des grossièretés.

Lorsqu'une veuve se remariait et quelquefois dans les autres repas de noces, l'abat de mal govern s'y transportait, muni de son registre et de la corne de cerf, avec laquelle il faisait un signe de croix sur le front des époux, leur souhaitant toute sorte de bonheur. Il inscrivait le marié dans la confrérie ; celui-ci lui remettait quelque pièce de monnaie pour cette admission.

L'abat de mal govern remplissait en outre quelques fonctions de commissaire de police ; il était chargé de parcourir la commune les jours de fête, pendant la célébration des offices divins et s'il surprenait des individus jouant à la balle ou à tout autre jeu, il s'emparait des balles ou des autres objets avec lesquels ils jouaient et leur décernait une amende, que le bailli forçait les joueurs récalcitrants à payer.

Ces renseignements m'ont été donnés par Joachim Chichet, décédé au commencement du mois d'Août 1841, qui avait été le dernier abat de mal govern et qui en exerçait les fonctions lors de la révolution de 1789. Le registre de la confrérie fut brûlé, lorsqu'il cessa ses fonctions lors du règne de la Terreur ».

* * *

Ce texte, rédigé sans doute sous la dictée du curé de l'époque, est précieux à plus d'un titre, car il nous éclaire sur l'organisation de ces singulières confréries, tolérées par l'Eglise et même organisées sous son patronage. Il ne s'agissait pas d'une organisation récente, d'une transplantation des Confréries des Cornards de Rouen ou d'Evreux, comme semble le penser l'auteur du texte précité. On retrouve des traces de semblables confréries en Rousillon : « le 3 mars 1562, en l'église paroissiale de Thuir, baptême de Bertrand, fils de Guillaume de La Farga, abat de mal govern » (3) ; « achat du bâton de l'abat de mal govern » dans les comptes des Œuvres Pies de la même paroisse (1613-1614) (4). Pia avait également un abat de mal govern, comme en témoigne un texte du Fonds d'archives de l'Officialité Diocésaine : comparution de Cyr Porcell, de Pia, « alter ex operariis confratrie vulgo dicte del abat de mal govern » (4 mars 1560) (5). Une exploration plus approfondie des archives départementales donnerait certainement d'autres attestations.

Il est légitime de penser qu'à une certaine époque les Ermites de la Haute-Vallée de l'Aude ont dû constituer une confrérie sur le modèle de celles du Roussillon (6). Leur procession de parodie trouve son analogue dans la procession ridicule de l'abat de mal govern ; le « bainat » (les cornes de bœuf) remis au plus jeune marié de l'année a la même intention évocatrice que le bois de cerf qui servait à introduire les confrères dans la confrérie de Sant Corneli ; et les grossiers couplets que l'on chantait à Rivesaltes derrière le Père Abbé de Carnaval, devaient être de la même veine que les chansons recueillies dans l'Aude...

Ces vieilles confréries n'étaient-elles pas, à l'origine, des associations paysannes (pagani = païens = paysans), célébrant un culte de fertilité dans des sortes de mystères mimés ? Une homélie de Saint-Césaire d'Arles (470-542) nous le laisse entrevoir : « Que nul, aux calendes de Janvier, ne fasse des choses abominables et ridicules, ne se déguise en veau ou en cerf... » (7).

L'Eglise, ne réussissant pas à extirper ces restes de paganisme, finit par les tolérer et même à les organiser en les christianisant. Et c'est ainsi que, sous le patronage d'un saint, réduits à des exhibitions carnavalesques, ces vieux rites païens ont survécu jusqu'à nous.

Abbé Jean ABELANET.

NOTES

(1) Urbain Gibert et Jean Guilaine : Une tradition carnavalesque de la Haute-Vallée de l'Aude : les Ermites. Folklore n° 119 (tome XVIII, 28^e année, n° 3) page 7 à 14.

(2) En catalan, Sant Corneli. Il est évident que le patron de la confrérie a été choisi en raison de l'homophonie de son nom avec le mot corne.

(3) E. Desplanque : Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville de Thuir. (Perpignan, 1896), page 97 a.

(4) Idem. Page 118 b.

(5) Brutails, Deplanque et Palustre : Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. (Perpignan, 1904). Série G, page 57 a.

(6) L'appellation d'Ermite semble inclure qu'avant les déguisements faciles avec chemises de femme à dentelles, les confrères devaient porter le froc des pèlerins ou des pénitents. Ils ont conservé d'ailleurs la gourde et le bâton de pèlerin. Rappelons que la confrérie carnavalesque des Grégoires d'Amélie-les-Bains porte encore, mais en blanc, la tenue traditionnelle des pénitents de « l'Arxiconfraria de la Sang » : robe longue et ceinture de cuir et « caparrutxo ».

(7) Dictionnaire d'Archéologie chrétienne. Tome XIII, fasc. 140-141, page 327.

Folklore des plantes pyrénéennes :

L'AIL

L'ail est une plante très connue dans les pays méridionaux. Bien qu'il n'ait pas autant de renommée qu'en Provence, l'ail figure avec honneur sur nos tables pyrénéennes.

Il existe plusieurs variétés d'ail : ail blanc ou commun, rustique, à fort rendement, l'ail rose, l'ail rocamboule dit ail rouge ou ail d'Espagne.

D'autres espèces ornementales sont cultivées pour les fleurs.

Il lui faut une terre profonde et saine car il craint l'humidité.

On le sème fin septembre et on le récolte fin Juin ou au début de Juillet. A Lavelanet, la tradition veut que ce soit pour Sainte-Rufine (10 juillet).

Il faut le semer à la vieille lune pour que les vers ne s'y mettent pas, et, quand il est né, le saupoudrer de cendres pour la même raison.

Je ne parlerai pas de l'ailloli et de la bourride, mets provençaux par excellence, car, dans les Pyrénées ces préparations culinaires sont peu employées. On fait tout simplement des mayonnaises auxquelles on ajoute un peu d'ail pilé.

L'ai est cependant très apprécié comme condiment. On en met à peu près partout (gigots, escargots, rôtis, pigeons sauce à l'ail, tomates frites, veau, morue, etc., etc...). La « persillade » (ail et persil hachés) agrmente un grand nombre de plats.

Haché avec du lard, il sert au « hachis » des haricots. Il est roi dans les « rouzoles », farces composées de saucisse ou jambon, mie de pain, jaunes d'œuf, qu'on fait frire à la poêle et qu'on introduit ensuite dans la marmite de la soupe.

« *L'aigo boughido* » est une soupe faite avec de l'ail, sel, huile et jaunes d'œuf.

« *L'aigo boughido*

Salbo la bido

Gasto pa,

Passo pal bentre, ré nou i fa... »

C'est cette soupe qui, sous le nom d'« *aillado* » est servie aux

nouveaux mariés quand on a découvert leur cachette. On y ajoute d'ailleurs plusieurs excitants qui la rendent presque immangeable.

Tout le monde connaît aussi le « chapon » frotté d'ail qu'on met dans la salade.

Les Anciens, déjà, connaissaient les vertus de l'ail en médecine.

Hérodote (445 av. J.-C.) en parle en disant que c'est grâce à lui que les Egyptiens eurent la force de construire les Pyramides.

Plus tard, les Grecs en firent un grand usage, non seulement alimentaire, mais médicinal contre la constipation et le ver solitaire

Les Romains aussi lui reconnaissaient des vertus comme stimulant général et comme calmant de la toux.

Au Moyen Age, on eut recours à lui pour écarter la peste, les vers, l'hydropisie, le catarrhe, etc...

Sans être une panacée, l'ail possède indiscutablement des qualités thérapeutiques. Il agit très utilement sur les troubles de la circulation et sur l'état des voies respiratoires grâce aux essences sulfurées qu'il contient.

L'ail est encore recommandé depuis quelques années contre l'hypertension artérielle.

Enfin, il est également précieux contre les vers des enfants. Il était déjà employé comme vermifuge chez les Hébreux et les Grecs.

Dans nos campagnes, il n'y a guère, les enfants portaient des colliers de gousses d'ail pour les protéger contre la vermine.

Ayons garde d'oublier le petit sachet suspendu au collier et qui renfermait la formule conjuratrice :

« *Vermis pergit* + ...
Vermis dispergit + ...
Vermis embellit + ... »

suivie du nom et de l'âge de l'enfant.

Les anciens attribuaient à l'ail des vertus anti-aphrodisiaques. Les prêtresses de Déméter en mangeaient lors des Thesmophories. Ces fêtes en l'honneur de la déesse des moissons duraient trois jours. Elles comprenaient une procession, un jour de jeûne et se terminaient par les Kalligeneia qui ramenaient l'allégresse. Pendant la durée de la fête, les femmes étaient tenues à la continence.

Ovide écrit à ce sujet : « C'était l'anniversaire des fêtes de Déméter, de ces fêtes solennelles où revêtues d'habits éclatants de blancheur, les femmes portaient à la déesse, en guirlandes dorées, les premiers fruits de la moisson. Pendant neuf jours elles se refusent à Aphrodite, aux joies que la chasteté condamne ».

Pour calmer leurs sens les adoratrices de Déméter mangeaient de l'ail et s'étendaient pendant la nuit sur des couches faites de feuilles de gattilier, arbrisseau de la famille des verbenacées, plus connu sous le nom d'agnus castus.

Voici à présent quelques remèdes de bonne femme :

Quand on a pris froid, qu'on se trouve courbaturé, chauffer le lit et mettre dans la braise du moine des queues sèches d'ail. La chaleur du lit ainsi « parfumé » produit un certain soulagement.

On fait aussi contre le mal aux dents des fumigations avec des queues d'ail dans l'eau bouillante.

Contre les maux d'oreille, faire cuire un grain d'ail dans une cuillère remplie d'huile qu'on pose sur les cendres chaudes du foyer. Quand le grain est doré et ramolli, l'introduire dans l'oreille aussi chaud qu'on peut le supporter.

L'ail a encore d'autres utilisations pratiques :

Les ménagères qui achetaient une marmite en terre (« oule ») ne manquaient pas de la frotter d'ail, extérieurement, pour lui donner plus de résistance au feu.

Quand un pot de terre se fendillait légèrement, elles le lutaient avec un grain d'ail pour limiter les dégâts.

De même c'est avec de l'ail qu'elles raccommodaient le verre brisé de leurs lunettes.

Et pour jouer un vilain tour à un de leurs compagnons, les faucheurs qui partaient en « colhe » frottaient d'un grain d'ail le tranchant de sa faux. Celle-ci devenait inutilisable.

Raymonde TRICOIRE.

SUPPLÉMENT AU TOME XIX

29^e Année — N° 1

PRINTEMPS 1966

” FOLKLORE ”

Organe de la

**Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés
de Danse Populaire du Midi de la France**

**(Affiliée à la Confédération Nationale des
Groupes Folkloriques pour la Culture Populaire)**

Voici venue la belle saison. C'est la période des déplacements et des sorties.

Les groupes et sociétés de la Fédération ont une activité débordante depuis quelques temps. Nous leur souhaitons une ample moisson de magnifiques et nombreux succès.

Néanmoins, nous leur demandons instamment de veiller plus particulièrement à la tenue, à la discipline, à la présentation et à la production de leur programme, car, en effet, les uns et les autres, nous serons jugés sur la qualité du spectacle présenté. Il y va de l'intérêt et de la réputation de chaque groupe et société, mais aussi de la Fédération du Midi.

Nous sommes persuadés que chacun de nous voudra faire siennes les quelques consignes données ci-dessus, afin de maintenir au niveau le plus élevé, la renommée fédérale.

INFORMATIONS

La Fédération du Midi tenait son « Assaut de Danse » annuel le 17 Avril 1966, à NARBONNE (Aude).

Cette manifestation a été magnifiquement organisée par nos

amis du groupe local « Rossinholet », tant en ce qui concerne l'accueil que le programme de la journée.

La matinée a été consacrée à l'examen des candidats au titre de Prévôt ou de Maître de Danse.

Le jury fédéral était composé de Messieurs :

Marcel GUILLE, Doyen de l'Ordre des Maîtres de Danse, Maître de Danse du groupe « Prouvenço e Camargo » ;

Fernand BOUSQUET, Maître de Danse du groupe « La Respé-lido dè Bagnou » ;

Maurice DURAND, Maître de Danse de la société « Les Joyeux Mineurs » ;

Régis VIGNE, Maître de Danse du groupe « Les Cigalons de l'Enfance Ouvrière », Président d'Honneur de la Fédération du Midi.

Les épreuves imposées comprenaient deux parties :

- 1°) Décomposition de chaque pas imposés pour l'épreuve de danse,
- 2°) si le jury se déclarait satisfait, exécution de la danse en musique.

La danse de la « GAVOTTE » double, avec trois batteries, était exigée pour l'obtention du Brevet de Prévôt de Danse. Elle comportait obligatoirement, sans ordre impératif, les pas suivants :

- Pas brisé (ou battu) du pied droit ou du pied gauche.
- Terre à terre.
- Pas russe (ou pas de basque) avec pirouette volante double.
- Entrechat simple.
- Ailes de pigeon.

La danse de la « GIGUE ANGLAISE » était exigée pour l'obtention du Brevet de Maître de Danse. Elle comprenait obligatoirement, sans ordre impératif, les pas suivants :

- Berceaux sur quatre faces.
- Ciseaux sur quatre faces.
- Changement de talon sur deux faces.
- Battements sur deux faces.
- Mouchetés ou mouchetés-piqués sur deux faces.
- Piqués sur deux faces.
- Brisés des deux pieds et entrechats.
- Plus tous les pas imposés pour l'obtention du Brevet de Prévôt de Danse, cités plus haut.

Nous félicitons tous les candidats qui ont subi avec succès les épreuves imposées, et nous pensons devoir également féliciter

tous les Maîtres, qui nous permettent d'assurer la continuité de la danse méridionale, par la formation qu'ils donnent à nos jeunes éléments.

A l'issue de l'Assaut de Danse, après un défilé à travers la ville, les dirigeants fédéraux et les groupes étaient aimablement reçus par la Municipalité de NARBONNE, qui a offert un Vin d'Honneur à l'Hôtel de Ville.

A 15 heures, en présence des autorités, débutait le Festival folklorique, ouvert par le groupe « Rossinholet », et placé sous la Présidence effective de notre ami, M. le Colonel LOUIS, Président Fédéral.

Nous avons eu l'agréable surprise d'avoir la présence de notre Vice-Président Fédéral, M. PERRON, Président des « Caddetous de la Flahuto » de TOULOUSE, accompagné de Madame.

Ce Festival permit à chacune des sociétés participantes de donner le meilleur de son répertoire, à la grande joie et satisfaction du public, qui ne ménagea pas ses applaudissements. Il se déroula dans le vaste et merveilleux bâtiment qu'est le Palais du Travail de NARBONNE.

Cette brillante journée fédérale s'est terminée par la traditionnelle farandole et par le chant de la « COUPO SANTO ».

Nous remercions vivement toute l'équipe dirigeante du groupe « Rossinholet », qui a réglé d'une façon impeccable le déroulement de cette journée. Malheureusement, nous n'avons pas eu le plaisir d'avoir parmi nous, Madame PLA, Présidente, retenue à la chambre, à qui nous renouvelons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

* * *

Nos amis de « L'ESCLOUPETO » de RODEZ ont organisé, le dimanche 15 Mai 1966, dans le cadre de la Foire-Exposition de leur ville, un rassemblement folklorique fédéral.

Cette journée débuta par un magnifique défilé à travers la ville, qui se termina sur la place de la Mairie, où Monsieur le Député-Maire, entouré de son Conseil Municipal, reçut les sociétés participantes, avec sa bonhomie coutumière. Il fit un cours historique de la ville qu'il administre, et apporta les encouragements nécessaires à tous les dirigeants des sociétés d'Education Populaire qui se dépensent à longueur d'année pour conserver nos traditions ancestrales.

En effet, il venait d'assister à l'évolution de tous les groupes, ce qui lui permit, ainsi qu'aux nombreuses personnalités présentes, de voir la Bourrée, la Farandole, le Ballet Provençal, le Chevalet, etc..., toute la gamme du folklore méridional.

Un apéritif d'honneur était ensuite servi dans les salons du magnifique Hôtel de Ville.

Mais nos amis de l'ESCLOUPETO avaient bien fait les choses. Les pensionnaires de l'hôpital n'ont pas été oubliés, puisque ces braves amis nous y ont conduit, afin de donner une nouvelle prestation, avant le repas, dans cet établissement.

L'après-midi se déroula comme prévu, par l'évolution de tous les groupes dans l'enceinte de la Foire-Exposition, après un formidable défilé.

Il faut signaler que les groupes gardois ont donné l'aubade au stand des Costières du Gard, érigé par la Maison de l'Agriculture de NIMES.

Le repas du soir fut servi dans la Foire-Exposition, tous les groupes réunis, ce qui donna un cachet exceptionnel en apothéose à cette journée, qui se termina par une dernière production sur le kiosque à musique de RODEZ.

C'est à une heure assez avancée que tous les groupes prenaient le chemin du retour, heureux d'avoir vécu une journée inoubliable, grâce à l'ESCLOUPETO, dont nous ne dirons jamais assez les mérites d'avoir organisé cette manifestation d'une façon impeccable.

Nous prions notre ami SAVY, Président, et notre ami GINETET, Secrétaire de l'ESCLOUPETO, de recevoir nos plus vifs remerciements pour cette journée qu'il faut qualifier de « sensationnelle », car ils ont témoigné, une fois de plus, de leur attachement au folklore fédéral, en ne ménageant ni leur temps, ni leur peine, pour la réussite de cette manifestation.

Nos remerciements s'adressent également à tous les membres de L'ESCLOUPETO », qui ont accueilli les groupes invités avec amabilité, courtoisie et gentillesse.

* * *

Dimanche 22 Mai 1966, nos amis du groupe « La Respélido de Bagnou » ont organisé un magnifique Festival International, avec le groupe polonais « TO-I-HOLA » et le groupe « LA CHANSON D'ORON », canton de Vaud (Suisse).

Chaque année, cette société fait preuve d'une vitalité exemplaire par l'organisation de plusieurs manifestations.

Nous les félicitons et leur adressons nos compliments.

* * *

Pour les fêtes de Pentecôte, se déroule la « Féria » de NIMES. Malheureusement, la Municipalité de cette ville a complètement ignoré la Fédération du Midi, pour ses manifestations folkloriques.

Nous espérons que l'an prochain elle voudra bien penser à quelques groupes ou sociétés de chez nous, qui en valent bien d'autres.

* * *

Dimanche 3 Juillet 1966, les « Amis du Folklore » de BEAUCAIRE organisent leur annuel Festival d'Art et de Folklore, sous l'égide de la Fédération.

Connaissant le dévouement et le dynamisme du Président Marcel ESTELON, et de son équipe, nous sommes certains qu'ils doivent trouver cette année, la magnifique récompense de leurs efforts.

Nous leur souhaitons « Bonne Chance » et... du beau temps.

* * *

Dimanche 17 Juillet 1966, le groupe « LOU GALOUBET », de LAMBESC (B.-du-R.), cher à notre ami SAULT, Président, organise, lui aussi, son Festival annuel.

Cette sympathique phalange a droit à la plus extrême bienveillance de tous les amis de la Fédération. C'est pourquoi, le Bureau Fédéral insiste plus particulièrement auprès de ses adhérents afin de soutenir « LOU GALOUBET » et son équipe dirigeante, qui œuvrent avec opiniâtreté pour le rayonnement du folklore et de la Fédération du Midi.

* * *

Les fêtes de la « Châtaigne » se dérouleront le dimanche 11 Septembre à CHAMBORIGAUD (Gard).

Le Comité Touristique et le dynamique Maire de la localité ont traité avec la Fédération du Midi pour les manifestations folkloriques de la journée.

C'est donc, six groupes ou sociétés de chez nous, qui animeront ces fêtes qui attirent chaque année de plus en plus de monde, dans cette charmante cité cévenole.

* * *

C'est avec joie que nous accueillons au sein de la Fédération le magnifique groupement sardaniste « CATALUNYA » de PERPIGNAN. Il est parrainé par le groupe « JOVENTUT » de Perpignan et par le groupe « PROUVENÇO E CARMARGO » de Nîmes.

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons les voir

très bientôt, au milieu de nous, dans une manifestation folklorique.

D'autre part, il y a des tractations en cours, en vue de l'adhésion éventuelle de plusieurs groupes. Nous ne pouvons en dire plus pour le moment, sinon que le prestige de la Fédération va grandissant, un peu partout, des Alpes aux Pyrénées.

* * *

Nous avons appris le décès, survenu le 3 Mai 1966, à BAGNOLS-sur-CEZE (Gard), de Madame Veuve Pierre DAUTHEVILLE, mère de notre ami, M. le Docteur André DAUTHEVILLE, Président du groupe folklorique « La Respélido dè Bagnou ».

En cette douloureuse circonstance, le Conseil Fédéral le prie, ainsi que sa famille, de trouver ici l'expression de ses sincères condoléances.

* * *

DERNIERE HEURE :

La plupart des groupes ou sociétés ont dû recevoir une ronéo du sieur GORON, relative à l'organisation d'un festival et d'une assemblée générale d'une Union Nationale... qui devaient avoir lieu les 21 et 22 Mai 1966 à PARIS.

Nous devons vous signaler que les représentants de la Fédération du Midi, MM. LOUIS et SAINT-LEGER, ont démissionné du Bureau de la Confédération, en date du 6 Décembre 1965, pour des motifs graves qui seront portés à la connaissance des adhérents de la Fédération, lors de la prochaine Assemblée Générale, qui doit avoir lieu en Octobre prochain, à une date et en un lieu à fixer.

A cet effet, il est demandé aux représentants de chaque groupe ou société de vouloir bien m'indiquer si la date du 16 Octobre 1966 à MONTPELLIER pourrait leur convenir, ceci afin d'avoir sur place notre Président Fédéral.

Le Président-Adjoint,
André SAINT-LEGER.

V^e RENCONTRE PIÉMONT-PROVENCE

La dernière Rencontre PIÉMONT-PROVENCE s'est déroulée cette année à OULX, village de la haute vallée de la Suse. Cette manifestation était placée sous l'égide de l'ESCOLO DOU PO, association culturelle pour renforcer la fraternité innée existant entre provençaux et piémontais et maintenir la langue provençale qui — nous l'ignorons trop — est le langage courant usité dans ces hautes vallées.

La fête débuta au soir du 28 Août par un immense feu de joie qui permit à la jeunesse de farandoler longtemps autour du brasier. Un chaudron de vin cuit bouillant, placé à proximité, devait, s'il en était besoin, stimuler l'ardeur des danseurs.

Le lendemain, après une messe avec chants et sermon en provençal et l'inauguration d'une place dédiée à Frédéric Mistral, un colloque s'ouvrit sous la présidence du Capoulié du Félibrige qu'accompagnaient la Reine du Félibrige, les majoraux ARNAUD, Jean GAVOT et Paul PONS, les tambourinaires FABRE, de Barjols, etc...

Le Docteur Gustavo BURATTI, très vivant animateur, présenta successivement le Professeur GRASSI, de l'Université de Turin, Président de l'Escolo dou Po, qui montra que la prise de conscience de son individualité ethnique, concrétisée par le langage, évite à l'homme de sombrer dans la vague d'uniformité suscitée par notre civilisation, Armand BARNIAUDY, député des Hautes-Alpes et le Sénateur SYBILLE qui soulignèrent l'importance que devraient prendre les dialectes régionaux dans l'enseignement, le musicologue GHISI, de Florence, qui fit part de son enquête sur les airs populaires des vallées alpines, le Professeur HIRSCH qui se distingua par son étude sur le poète J.B. YAIME (1796-1861), M^{lle} Marcelle MOURGUES, qui analysa la danse d'épées du « Bal Cubert » de Pont-de-Cervièrès. De jeunes poètes du terroir se firent entendre dans leurs œuvres pleines de sensibilité ; le salut enfin apporté par les Languedociens, les Basques, les Catalans, éleva la rencontre au niveau international.

Après le banquet fraternel qui mit en valeur les spécialités de la région, on put comparer les évolutions du « Bal Cubert » de Pont-de-Cervièrès aux danses d'épées piémontaises des « SPADO-

NARI » de Giaglione, Venaus et San Glorio, ainsi qu'à une élégante danse d'épées basquaise. Quelques danses du terroir permirent d'admirer la grâce des coiffes et du costume local.

Les participants, en se disant « à l'an qué vèn » reconnurent combien ces rencontres, en exaltant les caractères particuliers de chaque province, contribuaient grandement à jeter les bases solides pour une Europe unie.

Marcelle MOURGUES.

Les jeux de l'Aigle et du Serpent

Dans son ouvrage « Contribution au Folklore de l'Aude » (1), Gaston Jourdanne consacre le chapitre premier aux fêtes populaires. Pour la Cité de Carcassonne, il parle longuement de la fête du Papegay et du roi du Papegay. Ce jeu, qui était jadis fort en honneur dans de nombreuses régions, subsista dans la Cité jusqu'en 1790. Jourdanne décrit ensuite les jeux de l'Aigle et du Serpent pratiqués dans la Ville Basse. Probablement aussi anciens, dit-il, que la Ville Basse elle-même, ils furent suspendus pendant les Guerres de Religion du XVI^e siècle, repris en 1606, abandonnés définitivement vers 1680.

Les jeux de l'Aigle et du Serpent étaient également pratiqués à Limoux. A ma connaissance, la tradition orale de la ville n'en a pas gardé le souvenir, mais les documents nous l'apprennent : Le 8 octobre 1786, Noble François Lespiau, contrôleur des Actes des Notaires et Droits joints, et le sieur Joseph Durand, orfèvre, se rendaient à la Malvière (2) porteurs d'un fusil, pour « s'amuser » disent-ils dans les terres de M. de Casteras, seigneur de Villemartin (2). Ils suivaient le grand chemin qui reliait Limoux à Carcassonne, lorsque au lieu dit : l'Aiguille (2), ils furent interpellés par deux cavaliers de la maréchaussée et conduits dans la prison du sénéchal, à Limoux. Libérés après avoir payé une forte amende, ils envoient un long placet au Gouverneur du Languedoc pour demander justice : Lespiau étant noble (il descendait d'un capitoul toulousain) a le droit au port d'armes, quant à Durand « roturier d'extraction », il expose qu'« étant citoyen de Limoux, il avait le droit de jouir du privilège qu'ont les habitants d'avoir des armes... la ville paye à raison de ce une albergue (4) Roi ». Le placet est renvoyé au Subdélégué de Limoux pour information, le Subdélégué répond en date du 18 octobre que Durand « fort honnête homme » est de bonne foi « c'est dans cette croyance qu'étant citoyen de Limoux, il en avait le droit sur le fondement d'un privilège particulier pour les habitants de cette ville d'avoir des armes à feu pour s'exercer à bien tirer tellement qu'il y a annuellement deux prix en argent, l'un qu'on appelle de l'aigle, et l'autre du serpent que l'on accorde à celui qui se trouve avoir le

mieux tiré à ces figures. Privilège octroyé pour une albergue que la ville paye au Roy ».

Ces documents, en attestant à la fois un privilège et une coutume, apportent une intéressante contribution à l'histoire et au folklore de la ville de Limoux.

Urbain GIBERT.

NOTES

(1) G. Jourdanne : Contribution au Folklore de l'Aude. Paris. Maisonneuve. Carcassonne, Gabelle, 1900 (p. 4-7).

(2) La Malvière : actuellement domaine, commune de St-Martin de Villereglan. Villemartin : actuellement château et domaine, commune de Gaja-et-Villedieu. L'Aiguille : actuellement lieu dit commune de Limoux, au carrefour des routes Limoux-Carcassonne et Limoux-Castelnaudary se trouvait autrefois une espèce de borne monumentale : un socle de pierre supportant une sorte de pyramide également en pierre, très allongée (une aiguille) ; d'où le nom de ce carrefour.

(3) Archives de l'Hérault. Intendance de Languedoc. Série C. Portefeuille n° 6761.

(4) Albergue : dans un sens très étendu désigne toute redevance payée par une communauté à son seigneur.

IL EXITE ENCORE DES "GEANTS"

Ce sont les Sumos, ou « lions », lutteurs sacrés dont l'institution est enracinée au Japon depuis les origines et a un caractère à la fois sportif et religieux. Nous l'avons appris au cours d'une conférence de Connaissance du Monde, donnée par M. Vitold de Golish et intitulée « le Fabuleux Japon ».

Les Sumos participent à des tournois de lutte qui ne durent que deux semaines par an, mais qui exigent une vie ascétique et un entraînement draconien.

Au début du tournoi, les Sumos défilent à la queue leu-leu, faisant admirer leurs pagnes somptueux, brodés d'or pur et portant leur nom. Ils quittent ensuite ces pagnes et pour combattre sont seulement vêtus d'une bande de toile enroulée plusieurs fois autour des reins.

Les deux premiers lutteurs claquent des mains pour attirer l'attention des dieux. L'un après l'autre, ils lèvent, à angle droit, une jambe puis l'autre, pour écraser de leurs pieds les esprits maléfiques de la terre. Ce geste est accompli avec le plus grand sérieux. Si les lutteurs jugent que les dieux ne leur font pas signe de commencer le combat, ils retournent dans leur coin et jettent un peu de sel devant eux pour se purifier. Ils combattent sous un dais souligné de quatre ganses : bleue, blanche, rouge et noire, — qui symbolisent l'est, l'ouest, le sud, le nord. Les arbitres sont des prêtres shinto somptueusement habillés. Le but du combat est de déséquilibrer l'adversaire, de l'expulser de la piste, ou de lui faire toucher le sol d'une partie quelconque de son corps. Les lutteurs sumo doivent supporter la douleur avec indifférence. Au Moyen Age, les combats se déroulaient en plein air, sous un dais immense.

Les Sumos sont des lutteurs aux proportions énormes. Chaque année, des prospecteurs parcourent tout le Japon à la recherche de jeunes gens grands et forts susceptibles d'atteindre la taille de deux mètres et le poids de deux cents kilos. Le grand Tinho, champion en 1962 à vingt-trois ans, pesait cent soixante sept kilos. Odachi pesait deux cents kilos. Devagatake en pesait deux cent quinze. Tochino-Bayama, qui fut champion de 1789 à 1800, pesait deux cent quarante sept kilos. Le poids de ces hommes fait l'admiration de tous les Japonais. Tous ceux qui dépassent deux mètres de haut et deux cents kilos ont leur nom sumo terminé par Yama, qui signifie « montagne » (Fuzi-Yama).

Voici l'horaire et le régime des Sumos. Lever à 5 heures sans exception ; entraînement à jeun. Puis, vers midi, soupe sumo : pour une personne, trois kilos de poisson, deux poulets, un bon morceau de viande de bœuf, douze œufs, tous les légumes possibles, une livre de sucre, de la sauce de soja, le tout mélangé à une épaisse purée de fève et longuement bouilli. La même soupe est resservie le soir. Ils l'arrosent de quelques litres de bière ou de saké. Ils dorment quatorze heures. Même mariés, les Sumos vivent à ce régime.

Ces luttes sont des cérémonies religieuses qu'il est interdit de filmer et qui remontent à la nuit des temps. Les vainqueurs reçoivent leurs prix des mains mêmes de l'empereur, Fils du Soleil Levant. Au témoignage du conférencier, ils sont vénérés dans tout le pays comme des dieux « parce qu'ils font revivre dans l'âme de chaque Japonais les hauts faits des gigantesques héros légendaires ».

Simone BRISSAUD.

CONTE POPULAIRE AUDOIS

LE MIC-MAC (LO MICA MACA)

Un cop i abia un molinié que vivia onestement en molguent sans trop mautura. Abia una femna un pauc plus joven qu'el proben valenta mas un pauc caplaugiera, e un bricon degaliera.

Al castel iabia un baile mestre, vielh gojat e femnassié. D'aqui ntr'aquí anaba far un torn cap al molin. Un jorn l'i passet pel sicap de se debarassar del moliné. Cossi far ? A força de se curar l'cap, se diguet me lo cal far forobandir per le meu mestre. Anguet donc trapar lo senhor e l'i diguet : Mestre, abetz aquí davans lo castel un terra plen aurierat d'albres, mas i manqua quicom al mitan. — Et qu'es aco qu'e manca ? — Un solas de flors — Cossi vos que de flors vengan aquí ? La terra val pas gaire. — Mestre, sabi qualqu'un que las faria butar ? — Et qual es ? — Lo molinié. — Lo molinié ! Cossi vos que sia capable de far butar de flors demest los rocs ? — D'aco ne sioi segur. Si oc disetz vos dira beleu que non ; mas se lo menaçatz de lo penjar, veiretz que las flors butarant.

Lo lendeman lo senhor faguet sonar l' monilié, et l'i diguet : « Te me cal far un solas florit, aquí. » Lo molinié alandaba los elhs ; sans saber que dire. — « Anem, respond », diguet lo senhor. — « Jamait no podrai far ço que me demandatz. — Fagos pas lo nesci, que te podria costar car, se fas pas ço que t'ai dit, te farai penjar ».

Mait mort que viu, lo molinié tornet a l'ostal, e contet a sa femna ço que s'era passat. Aquesta l'i diguet : « Te podes pas daissar penjar, val mait que t'en anes. ». Lo lendeman maitin, avans lo jorn, lo moninié partissia la biassa sul col, ont i abia un crostet un salcissot, un bocin de fromage e miech litre de vin. Caminet tota la matinada. Cap a miechjorn, s'arrestet a l'ombra d'un garric, ont al ped rajaba una pichota dotz. Coma començaba a manjar, vejet davans el, un jovent que l'i sonrissia, era Sant Joan. Lo jovent l'i diguet : « Ont anatz brabe ome ? — Oc sabi pas mas sioi plan malcorat, » e l'i contet ço que i era arribat. Lo jovent l'i diguet : « Alavetz, aco s'adobara ; aquí una clau, gardatz la coma cal ; tornatz vo'n a l'ostal, e aniretz trapar lo senhor, l'i demandaretz ont vol lo solas ; vos dira aquí ; sarraretz la clau dins la poch e las flors sortirant. »

Lo molinié gramacejet lo jovent, e s'entornet pèd laugier. Arribet a l'ostal avant la neit. La femna tota estabosida l'i

demandet ont anaba, el respondit : « Veni far lo solas florit ». Mas ela penset qu'era vengut cabord.

L'endeman maitin lo molinié anet al castel trapar l' senhor, e l'i diguet : « On voletz la solas ? — Aqui ! » Lo molinié sarret la clau, e las flors sortiguèron de terra davans los elhs esmarvilhats del senhor que sapiet pas que dire.

Veit jorns passeront. Lo baile mestre diguet al senhor : « Caldria un pauc d'aiga aichi, per que las flors sans aiga, las flors passirant. Vol cal dire al molinié que vos fague un gisclet d'aiga ». Lo senhor diguet : « Sabi pas cossi fara. — Veirem ben ». Tornet fa venir lo molinié e l'i diguet : « Sioi plan content de tu, los flors son plan polidas, mas i manqua d'aiga. Te me cal far un jisclet amb una piala al mitan ».

Lo molinié tornet a l'ostal mait malcorat que lo primier cop. Quand aguèt contat a sa femna ço que l'i volian, aquesta l'i diguet : « Jamait faras pas montar d'aiga amont ; te cal tornar partir ».

De bon maitin se botet en camin e arribet al garric coma l'autre cop, mas era mait cansat. Al cap d'un bricon vejet tornar mait la jovent que sonrissia totjorn. Aqueste li diguet : « Etz tornat encara ? — Oc ben, mas aqueste cop volan un jisclet d'aiga. — Es pas malaisit, faretz coma l'autre cop e quand lo senhor, vos dira aqui, sarraretz la clau e l'aiga jisclara ».

Plornt de solajament lo molinié tornet a l'ostal. A sa femna estabosida un cop de mait l'i diguet que venia far lo jisclet ; e lo lendeman maisin anguet trapar l'senhor per l'i dire ont volia l'aiga. Lo senhor l'i mostret amb lo ded e taleu lo molinié sarrant la clau, l'aiga jisclet, montaba d'une dotsena de pans, al mitant d'un bassin on nadaban de peisses rojes. Lo senhor n'abia lo buf copat.

Mas tot aco fascia pas l'afar del baile mestre. Calia coste que coste se desbarrassar del molinié ; tornet trapar lo senhor e l'i diguet : « Tot aco es plan polit, mas i caldria quicom que i aguesse pas ren de pariu al entorn. — E qu'i caldria ? — Vos l'i cal dire que fasca un mica-maca. — E de qu'es aco ? — Veiretz es quicom que despassa tot ço qu'abem fait duscas ara ».

Tornan far sonar l'molinié, e lo senhor l'i diguet : « Per completar ço qu'as fait, te cal far un mica-maca ». Lo molinié tampet los elhs, e las aurellas l'i bronzinaban ; i demandaban quicom que n'abia pas jamait ausit parlar. Tornet al molin e diguet a sa femna : « Aqueste cop m'en vau per de bon ; tornarei pas mait, e l'i contet ço que l'i abian demandat de far. Sa femna jaguet semblant d'esser plan malcorada, et meme l'abrisset aqueste cop, mas al fonds era plan contenta de lo veser partir.

Quand lo molinié tornet arribar al garric, era mait ablasigat que jamait ; abia pas vain de manjar. 'cataba l'cap coscas ; quand

una man s'i pauset sus l'espalha, era la jovent ; aqueste l'i diguet : « Etz encara tornat, mas aqueste cops sera lo darnier, sabi ço que vos an demandat, et sabi perque ; es lo baile mestre del castel que vol anar dormir amb vostra femna. Aquí ço qu'anatz far, tornetz a l'ostal, mas dintrats a boca de neit e que digun vos veja e botatz vos jol leit. Lo baile mestre vendra e se colcara amb vostra molher. Dins la neit se levava per far una pichota comission, mas quand aura pres lo pissador, sarraretz la clau e diretz : ten bon, e lo podra pas daissar anar ; vostra femna se levava por l'i arrancar, mas diretz : ten bon, et podrant pas s'en destacar ; cridarant la serviciala, la Maria, aquesta arribara, et quand sera empegada ela tamben, sortiretz de jol leit, e menretz aquel atiralh al senhor, e digun vos dira pas ren mait ».

Lo molinié faguet coma i abia dit lo jovent. Arribet a l'ostal a la neit. D'a passet dintret sans far de bruch, e s'amaguet jol leit. Lo baile mestre venguet per dormir ambe la moliniera ; mas sul tard de la neit, calguet que se levesse ; quand aguet arrapat lo pot, lo molinié que tenia la clau a la man, diguet ten bon ; e quand lo baile mestre volguet lo pausar posquet pas, i era estacat als deds. Cridet la molinièra, e aquesta volguet l'i arrancar, mas lo molinié diguet ten bon e garlaqui arrapada ela tamben. Sonèron la Maria ! Maria ! Maria ! la Maria arribet, mas tant leu que los toquet lo molinié diguet ten bon.

Alavetz sortiguèt de jol leit e diguet : ara anam menar lo mica-maca. Alle en davans, prenguet un toquador per los ponchar, mas ponchava pas la Maria. Lo jorn era arribat, e per anar al castel calia travatsar la plaça ont las ortalanas vendian lo correjat. Eron totis tres en camisa, e la de la Maria era traucada, que s'i vesia una anca.

Una jardiniera volguet i pausa una felha de caulet ; lo molinié diguet ten bon, e la felha tenguet. Una vaca qu'anaba beure al besal, vejet la felha e avanset lo morre per la manjar ; lo molinié diguet ten bon e la vaca seguiguèt.

Arriberon al castel ; lo molinié fasquet demandar lo mestre. Quand lo senhor arribet e que vejet aquel atelaje demandet ço qu'era. Lo molinié diguet alavetz : « M'abetz demandat un mica-maca, l'avetz aqui ». Lo senhor diguet alavetz : « Sias plus fort que nos aus ; te daissi lo mica-maca, fai ne ço que voldras ».

Lo molinié destaquet d'abord la vaca, que s'en tornet a l'estable en corrent amb la qua sus l'esquino ; apei destaquet la Maria, que commençaba a trovar la passejada un pauc longa e que tornet al molin per s'escalfurar. Mas daisset los autres dos estacats ; e coma passaban al long del riu ont i abia un gorg, los butet dins l'aiga ont se negueron.

E el se maridet amb la Maria.

J. MAFFRE.

LE MIC - MAC

Il y avait une fois un meunier qui vivait honnêtement en moulant sans exagérer le paiement en nature. Il avait une femme un peu plus jeune que lui assez vaillante et un peu dépensière.

Au château, il y avait un intendant célibataire et coureur de jupons. De temps en temps il venait faire un tour vers le moulin. Un jour il lui vint à l'idée de se débarrasser du meunier. Comment faire ? A force de se creuser la cervelle, il se dit : il faut que je le fasse chasser par mon maître. Il alla trouver le seigneur et lui dit : « Maître, vous avez devant le château un terre-plein entouré d'arbres, mais il y manque quelque chose au milieu. — Qu'est-ce qui manque ? — Un parterre de fleurs. — Comment veux-tu que des fleurs poussent là ? La terre ne vaut rien. — Patron, je connais quelqu'un qui les ferait pousser. — Et qui est-ce ? — Le meunier ! — Le meunier ! Comment veux-tu qu'il soit capable de faire pousser des fleurs parmi ces pierres ? — De cela, j'en suis sûr ; si vous le lui dites il vous dira sûrement que non, mais si vous menacez de le pendre, vous verrez que les fleurs pousseront. »

Le lendemain, le seigneur fit appeler le meunier et lui dit : « Il faut que tu me fasses un parterre de fleurs là ». Le meunier ouvrait les yeux sans savoir que dire. « Allons, réponds », dit le seigneur. « Jamais je ne pourrai faire ce que vous me demandez. — Ne fais pas l'imbécile, car ça pourrait te coûter cher ; si tu ne fais pas ce que je t'ai dit, je te ferai pendre ».

Plus mort que vif le meunier revint à la maison, et raconta à sa femme ce qui s'était passé. Celle-ci lui dit : « Tu ne peux te laisser pendre, il vaut mieux que tu partes ». Le lendemain matin, avant le jour, le meunier partait la besace sur le cou, où il y avait un morceau de pain, un saucisson, un morceau de fromage et demi-litre de vin. Il marcha toute la matinée. Vers midi il s'arrêta à l'ombre d'un chêne au pied duquel coulait une petite source. Comme il commençait à manger, il vit devant lui un jeune homme qui lui souriait, c'était Saint Jean. Le jeune homme lui dit : « Où allez-vous, brave homme ? — Je n'en sais rien, mais j'ai bien mal au cœur ». Et il lui raconta ce qui lui était arrivé. Le jeune homme lui dit alors : « Cela s'arrangera ; voici une clef, gardez-la bien ; revenez à la maison et vous irez trouver le seigneur. Vous lui demanderez où il veut le parterre ; il vous dira là ; vous serrerez la clef dans la poche et les fleurs sortiront de terre ».

Le meunier remercia le jeune homme et s'en retourna le pied léger. Il arriva à la maison avant la nuit. Sa femme toute abasourdie lui demanda où il allait, il répondit : « Je viens faire le parterre de fleurs ». Mais elle pensa qu'il était devenu fou. Le lendemain matin le meunier alla au château trouver le seigneur, et lui dit : « Où voulez-vous le parterre ? — Là ! ». Le meunier serra la clef et les fleurs sortirent de terre devant les yeux émerveillés du seigneur qui ne sut que dire.

Huit jours passèrent. L'intendant dit au seigneur : « Il faudrait un peu d'eau ici, parce que les fleurs sans eau se faneront. Il faut que vous disiez au meunier de vous faire un jet d'eau ». Le seigneur dit : « Je ne sais pas comment il fera. — Nous verrons bien ». Il fit venir le meunier et lui dit : « Je suis bien content de toi, les fleurs sont bien jolies mais il y manque de l'eau. Il faut que tu me fasses un jet d'eau avec un bassin autour ».

Le meunier revint à la maison le cœur plus serré que la première fois. Quand il eut raconté à sa femme ce qu'on lui voulait, celle-ci lui dit : « Jamais tu ne pourra faire monter de l'eau là-haut. Il vaut mieux que tu partes de nouveau ».

De bon matin il se mit en route et arriva au chêne comme l'autre fois, mais il était plus fatigué. Au bout d'un moment il vit de nouveau le jeune homme qui lui souriait. Celui-ci lui dit : « Vous êtes revenu ? — Oui, mais cette fois, ils veulent un jet d'eau. — Ce n'est pas difficile, vous ferez comme l'autre fois. Vous irez trouver le seigneur et quand il vous dira là, vous serrerez la clef et l'eau giclera ».

Pleurant de soulagement, le meunier revint à la maison. A sa femme étourdie une seconde fois, il dit qu'il venait faire le jet d'eau ; et le lendemain matin il alla trouver le seigneur pour lui demander où il voulait l'eau. Le seigneur le lui montra avec le doigt et aussitôt le meunier serrant la clef, l'eau gicla ; elle montait d'un mètre vingt environ au milieu d'un bassin où nageaient des poissons rouges. Le seigneur en avait le souffle coupé.

Mais tout ça ne faisait pas l'affaire de l'intendant. Il fallait coûte que coûte se débarrasser du meunier ; il revint trouver le seigneur et lui dit : « Tout ça c'est bien joli ; mais il faudrait quelque chose qui n'ait pas son pareil aux alentours. — Et qu'est-ce qu'il y faudrait ? — Il vous faut lui dire qu'il fasse un mic-mac. — Et qu'est-ce ? — Vous verrez, c'est quelque chose qui dépasse tout ce que nous avons fait jusqu'à présent ».

Ils font rappeler le meunier, et le seigneur lui dit : « Pour compléter ce que tu as fait, il faut que tu fasses un mic-mac. Le meunier ferma les yeux et les oreilles lui bourdonnaient ; on lui demandait quelque chose dont il n'avait jamais entendu parler. Il revint au moulin, et dit à sa femme : « Cette fois, je m'en vais

pour de bon ; je ne reviendrai plus » et lui raconta ce qu'on lui demandait de faire. Sa femme fit semblant d'être bien malheureuse, et même elle l'embrassa, mais au fond elle était bien contente de le voir partir.

Quand le meunier arriva au chêne, il était plus fatigué que jamais. Il n'avait pas la force de manger, il baissait la tête songeur ; quand une main se posa sur son épaule, c'était le jeune homme ; celui-ci lui dit : « Vous êtes encore revenu, mais cette fois, ce sera la dernière ; je sais ce qu'on vous a demandé et je sais pourquoi ; c'est l'intendant du château qui veut aller coucher avec votre femme. Voici ce que vous allez faire, revenez à la maison, mais n'entrez qu'à la nuit tombée et que personne ne vous voie et placez-vous sous le lit. L'intendant viendra et se couchera avec votre dame. Dans la nuit il se lèvera pour faire une petite commission, mais quand il aura pris le pot de chambre, vous serrerez la clef et direz : tiens bon, et il ne pourra pas s'en dépêtrer ; votre femme se lèvera pour le lui enlever et vous direz : tiens bontiens bon, et ils ne pourront pas s'en débarrasser ; ils appelleront la servante, Marie, celle-ci arrivera et quand elle sera attachée elle aussi, vous sortirez de sous le lit et mènerez cet attirail au seigneur. Personne ne vous dira plus rien ».

Le meunier fit comme lui avait dit le jeune homme. Il arriva à la maison à la nuit. Il entra à petit pas sans faire de bruit et se cacha sous le lit. L'intendant vint pour dormir avec la meunière ; mais sur la fin de la nuit il fallut qu'il se lève ; quand il eut attrapé le pot de chambre, le meunier qui tenait la clef à la main dit : « Tiens bon ! » ; et quand l'intendant voulut le poser il ne put pas, il l'avait collé aux doigts. Il appela la meunière, et celle-ci voulut le lui enlever, mais le meunier dit : « Tiens bon ! » et la voilà attachée elle aussi. Ils appelèrent la Marie. Marie ! Marie ! Marie arriva mais sitôt qu'elle les toucha, le meunier dit aussi : « Tiens bon ! »

Alors, il sortit de sous le dit et dit : « Maintenant, nous allons mener le mic-mac. Allez, en avant ». Il prit un aiguillon pour les piquer, mais il ne piquait pas la Marie. Le jour était arrivé et pour aller au château il fallait traverser la place où les jardinières vendaient du jardinage. Ils étaient tous les trois en chemise et celle de Marie était trouée, si bien qu'on lui voyait une fesse.

Une jardinière voulut y poser une feuille de chou ; le meunier dit : « Tiens bon ! » et la feuille tint. Une vache qui allait boire au béal, vit la feuille et avança le museau pour la manger ; le meunier dit : « Tiens bon ! » et la vache suivit.

Ils arrivèrent au château ; le meunier fit demander le patron. Quand le seigneur arriva et qu'il vit cet attelage, il demanda ce

qu'il en était. Le meunier dit alors : « Vous m'avez demandé un mic-mac, le voilà ». Le seigneur dit alors : « Tu es plus fort que nous ; je te laisse le mic-mac, fais-en ce que tu voudras ».

Le meunier détacha d'abord la vache qui revint à l'étable en courant avec la queue sur le dos ; puis il détacha Marie qui commençait à trouver la promenade un peu longue et revint au moulin pour se réchauffer. Mais il laissa les autres deux attachés ; et comme ils passaient au bord de la rivière où il y avait un gouffre, il les poussa dans l'eau où ils se noyèrent.

Et lui se maria avec Marie.

J. MAFFRE.

BIBLIOGRAPHIE

René NELLI : **Le Musée du Catharisme**. Privat. Toulouse (1966).

Dans son ouvrage « Le Phénomène cathare », paru l'année dernière chez le même éditeur, René Nelli avait consacré quelques pages illustrées à l'iconographie du catharisme. Dans son nouveau livre, il nous présente un répertoire photographique complet « *des objets cathares ou ressortissant à une tradition cathare* ». Le catharisme est actuellement à la mode, tout le monde en parle, mais si certains voient du catharisme partout, d'autres voudraient minimiser, sinon nier, l'importance de ce mouvement philosophique et religieux du XIII^e siècle. Les études d'un spécialiste tel que René Nelli sont heureusement là pour faire les mises au point nécessaires. Son « Musée » nous présente 49 magnifiques photographies avec légendes explicatives. Dans sa préface, l'auteur montre qu'en l'absence de textes précis concernant la symbolique religieuse du catharisme, il faut être très prudent dans l'identification des objets ; mais, parmi tous ceux qui paraissent marqués d'une empreinte hétérodoxe, on peut émettre l'hypothèse que certains sont très probablement cathares. Ceci étant dit, l'inventaire était nécessaire, car il permettra, à la lumière de nouvelles découvertes, de faire toutes comparaisons utiles en attendant des identifications précises.

Le « Musée du Catharisme » comprend cinq parties (trois consacrées aux objets proprement dits, deux aux sites « inspirés » :

- 1) catharisme et symbolisme chrétien,
- 2) symboles et stylisations géométriques,
- 3) la symbolique cathare et les thèmes religieux bogomiles,
- 4) architecture et nombre d'or mystiques,
- 5) hauts-lieux et sites spirituels.

L'ouvrage n'apporte pas des conclusions ; mais il nous incite à l'étude et à la recherche. Présenté d'une façon parfaite, il fait honneur au Secrétaire Général de Folklore, à qui nous nous permettons d'adresser, avec nos compliments amicaux, nos félicitations sincères pour sa nomination à la chaire de civilisation médiévale de l'Université de Yale

U. Gibert.

René NELLI : **Le Roman de Flamenca : Un art d'aimer occitanien du XIII^e siècle** (ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique). Institut d'Etudes Occitanes. Toulouse (1966).

La Bibliothèque municipale de Carcassonne s'enorgueillit de posséder l'unique manuscrit de ce roman en langue d'oc écrit probablement vers 1250. C'est un poème de huit mille vers environ, J. Anglade le qualifiait de « *perle de la poésie narrative du Moyen Age* ». Malheureusement le début et la fin manquent ; quant au titre, emprunté au nom de l'héroïne, il a été choisi par Raynouard. Ce manuscrit a fait l'objet de nombreuses études ; en 1960, le texte original avec sa traduction française a été publié dans l'ouvrage « *Les Troubadours* », de René Lavaud et René Nelli (Desclée et Brouwer, édit.).

Lorsque, en 1963, René Nelli présenta sa thèse « *L'érotisme des troubadours* » pour l'obtention du grade de docteur ès lettres, il choisit comme sujet annexe « *Le roman de Flamenca* ». Dans cette étude critique qui vient de paraître, il montre les liens, mais aussi les différences entre Flamenca et l'œuvre d'Ovide, ses rapports avec la pensée érotique de ses contemporains français (Le Roman de la Rose) ou occitans (Les troubadours, et en particulier Guilhem Montanhagol et Peire Cardenal)... Aussi, dit-il, non seulement l'auteur anonyme de Flamenca a tenu « *la gageure de fondre ensemble un roman d'amour et un art d'aimer* », mais il a fait de ce chef-d'œuvre des lettres provençales, le premier grand roman « français », la première synthèse romanesque des deux civilisations.

Dans sa conclusion, René Nelli s'attache à établir la valeur de l'érotique de Flamenca tant au point de vue historique qu'au point de vue philosophique ; s'inscrivant en faux contre l'idée généralement admise que « *l'amour provençal n'était qu'un tissu de rêveries et de belles idées sans relation directe avec la réalité sentimentale et la nature véritable des hommes et des femmes* », il montre, tout au contraire, que cet amour témoigne « *d'une parfaite connaissance des mécanismes psychologiques de la passion* ». Allant plus loin, il a voulu souligner « *les points sur lesquels il se trouve curieusement en accord avec les données les plus récentes de la sexologie moderne* ».

U. Gibert.

